

Sablé-sur-Sarthe

Fiche territoire 2015-2020



Historique

Sablé-sur-Sarthe est un site entrant de la politique de la ville. Toutefois, en amont de la signature de ce nouveau contrat de ville, la Ville et la Communauté de communes ont mis en place des contrats de droit commun :

- Un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF – renouvellement 2015-2017 (Contrat Enfance en 1998 et jeunesse en 2001)
- Un Projet Educatif Territorial (PEDT) Etat/ CAF/ Cdc /commune – 2015-2017
- Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité avec la CAF- renouvelé chaque année
- Un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, depuis 2008
- Un Contrat Local de Santé (depuis septembre 2014)
- Contrat de ville 2015-2020

Zooms sur...

- **Quelques projets 2017**

>> Le début de l'année 2017 sera marqué par la signature d'une convention de **gestion urbaine et sociale de proximité** (GUSP), qui viendra appuyer l'animation du pilier « cadre de vie » du contrat de ville. Toujours sur le volet urbain, les pilotes du contrat de ville souhaitent installer un logement pédagogique au sein du quartier Montreux comme lieu d'animation et d'intervention sur le territoire.

>> L'année 2017 permettra également la poursuite des actions de formation qui avaient été initiées en 2016, et notamment dans le cadre du **volet « emploi / insertion »**. En lien avec la DIRECCTE et les structures d'insertion du territoire, cette démarche a proposé différents formats d'accompagnements de demandeurs d'emplois en 2016 (formation, coaching, parcours...). Au regard des sorties positives de ces parcours individuels et des listes d'attentes pour bénéficier de cette offre, ce dispositif devrait monter en puissance au cours de l'année 2017.

>> Enfin, zoom sur le **volet « cohésion sociale »** qui accorde une large place à la culture ! Les deux quartiers de Sablé-sur-Sarthe ont la chance de pouvoir bénéficier de la présence d'acteurs culturels présents sur le quartier, qui permettent de réaliser des projets très variés comme par exemple :

- Spectacle de zumba baroque et flashmob baroque avec la troupe Eventail
- « Les chuchoteurs » : projet sonore qui consiste à recueillir des textes (histoires du pays d'origine) auprès des habitants et de les conter dans une structure tubulaire portable,
- Projet « [Tous de loin, tous du coin](#) » : un spectacle son et lumière de la « Houlala compagnie », imaginé avec les habitants, les conseils citoyens, et qui a eu lieu au sein du quartier de la Rocade en juillet 2017

• **Les principaux impacts de cette nouvelle politique publique**

>> La mobilisation citoyenne

L'arrivée de la politique de la ville a conduit Sablé-sur-Sarthe à développer de nouvelles manières de « faire avec » les habitants (conseils citoyens, diagnostic en marchant).

Ainsi, la mise en place des conseils citoyens a fortement contribué à dynamiser la participation citoyenne. A Montreux notamment, le conseil citoyen est à la fois porteur de lien social, en développant des activités nouvelles (ateliers coutures), mais il est également un lieu de relais important entre les habitants du quartier et les actions du contrat de ville.

Ainsi, le Conseil citoyen fait le lien entre les porteurs de projets sur le quartier et les habitants (réunions d'information, affichage).

D'autre part, les conseils citoyens sont régulièrement en contact avec les acteurs du contrat de ville, à travers un aller-retour d'échanges d'informations (envoi de compte-rendu de part-et-d'autres). Les conseillers citoyens participent également aux différents comités techniques et sont associés au processus de suivi du contrat de ville.

En 2016, les conseils citoyens seront accompagnés par les Céméa dans un processus de formalisation des collectifs et d'autonomisation par rapport aux acteurs institutionnels, qui sont encore présents dans l'animation.

>> La territorialisation des politiques publiques de droit commun

L'arrivée du contrat de ville a permis de coordonner les politiques publiques de manière plus transversales et plus partenariales. Les services de droit commun portent désormais une attention plus soutenue à la mise en place de leur action sur les deux quartiers concernés.

>> L'impulsion de nouvelles actions

Si la politique de la ville a permis de développer de nouvelles actions sur les trois

pilliers, c'est surtout dans le champ de l'emploi qu'elle a permis de créer de nouveaux services à la population.

Ex : mise en place d'offre de formation pour les habitants des quartiers (valoriser son image professionnelle, initier un parcours vers l'emploi, Intervention sur l'Offre et la Demande)

- **Une forte implication de l'Etat dans l'animation du Contrat de Ville**

Afin de soutenir l'engagement de Sablé sur Sarthe dans la politique de la ville, les services de l'Etat sont particulièrement présents dans l'animation du contrat de ville. Ainsi, ils co-pilotent les différents groupes de travail thématiques :

- La DIRECCTE pour le groupe « emploi et développement économique »
- La DDT pour le groupe « cadre de vie – Prévention de la délinquance »
- La DSDEN pour le groupe éducation
- L'ARS pour le groupe santé

Les quartiers en politique de la ville

A Sablé sur Sarthe deux quartiers sont entrés dans la géographie prioritaire :

- Quartier de la Rocade, situé à l'est de la ville de Sablé, et qui dénombre 1420 habitants
- Quartier de Montreux, situé à l'ouest de la ville de Sablé, et qui accueille 1086 habitants

Les signataires

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
– Communauté de communes de Sablé sur Sarthe – Ville de Sablé sur Sarthe – Conseil Départemental de la Sarthe – Conseil Régional des Pays de la Loire	– Préfecture de la Sarthe – Procureur de la Sarthe – Agence régionale de santé – Inspection académique de la Sarthe – Service pénitentiaire d'insertion et de probation	– Pôle emploi – Caisse primaire d'assurance maladie – CAF de la Sarthe – Sarthe Habitat – Caisse des dépôts

L'organisation, la vie du contrat

Du côté de la collectivité, la politique de la ville est portée à l'échelle de l'intercommunalité, au sein de la direction du développement. L'équipe technique, présidée par le Vice-Président en charge de la politique communautaire, est composée de trois personnes :

- La Directrice du service intercommunal et communal Développement, chargé du pilotage général de la politique de la ville
- Le Responsable de l'Habitat (Direction du développement), chargé de la mise en œuvre, du suivi, de l'évaluation du contrat de ville
- La Responsable du service communal « Vie associative et citoyenne », chargée de la mise en place des conseils citoyens.

Nota : Il n'existe pas de service « politique de la ville », les trois professionnels concernés sont rattachés à des services de droit commun, et ne sont pas à temps complet sur le suivi du contrat de ville.

Du côté de l'Etat, le comité technique interministériel réunit :

- Le Sous-préfet d'arrondissement
- Le délégué de la préfète
- La DDCS
- La DDT
- L'unité territoriale de la DIRECCTE.

Ressources

[Contrat de ville 2015-2020](#)